

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1252

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police

Ancien titre : FRANÇAIS AVEC RABBANI

Nouveau titre : **ORGANISATION FRANÇAISE POUR L'INTÉGRATION ET L'ORIENTATION DES RESSORTISSANTS D'ASIE.**

Nouvel objet : être, directement ou indirectement, en France et à l'international, un intermédiaire entre les institutions publiques et les acteurs économiques dans le cadre des relations entre la France et le Bangladesh notamment, de promouvoir les innovations susceptibles de favoriser l'anticipation du changement climatique au Bangladesh, de développer la culture française auprès des ressortissants d'Asie, de développer la culture et l'attractivité du Bangladesh et des pays d'Asie mineure en lien avec les institutions publiques, de développer des modèles d'économie sociale pour favoriser l'action de l'association, ses intérêts et ceux de ses partenaires, la contribution au bon accueil des ressortissants bangladais et de tout étranger du sous-continent asiatique en France, l'aide à leur orientation et à leur intégration, ainsi que la défense de l'acquis républicain que constitue le droit d'asile, l'aide à l'intégration linguistique des ressortissants bangladais en France par la mise en place de cours de français hebdomadaires en langue bengalie, l'organisation de cérémonies culturelles favorisant la rencontre entre culture française et culture bangladaise, l'orientation et l'accompagnement des ressortissants bangladais dans le cadre de toutes démarches administratives auprès des autorités et administrations françaises, l'accompagnement des ressortissants bangladais dans le cadre de demandes d'asile, de la préparation à l'entretien devant l'OFPRA à celle devant la cour nationale du droit d'asile, et dans le cadre de la régularisation de leur situation, par la tenue de permanences d'accueil, d'information et de conseil, par des actions de formation et d'information, la réalisation de son objet social en partenariat avec des interprètes bénévoles, des traducteurs assermentés, des avocats, l'association s'engageant à renforcer les réseaux de soutien et à sensibiliser la population à l'accueil des étrangers, et généralement toutes

actions se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement, ou pouvant se rattacher aux objets sociaux, à tout objet similaire ou connexe

Siège social : 4, place de la Chapelle, 75018 Paris.

Date de la déclaration : 28 mai 2018.